

ONC DE PLUS DE 30 MOIS ET PAS DE DIVORCE

Par carnival, le 19/03/2013 à 10:08

Bonjour,

Voilà, je suis séparé de mon mari depuis 3 ans avec une ONC de Juillet 2010 m'accordant la garde des enfants de 16 et 6 ans maintenant. J'ai déménagé à 700 km er refait ma vie.

- Dois je refaire une demande de divorce (Altération vie conjugale car cela fait 3 ans que l'on ne vit plus ensemble)ds mon nouveau département vu que l'ONC a plus de 30 mois donc plus valable en changeant également d'avocat. Les avocats n'ayant rien fait et la mienne ne répond ni au Mail ni au Téléphone.
- Mon "ex mari" ne paie plus de pension depuis 15 mois sous prétexte qu'il règle des dettes communes mais moi aussi. Puis je saisir un huissier? (ONC plus de 30 mois)
- Suis je obligé de lui laisser prendre le petit les vacances alors qu'il ne donne rien ni appel téléphonique.

Tant de questions qui restent sans réponse.

Merci au membre qui voudront bien m'aider.